

La Querelle des satyres

Antonio Domínguez Leiva

Numéro 147, novembre 2015

Vérité et mensonge

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/79849ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Moebius

ISSN

0225-1582 (imprimé)

1920-9363 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Domínguez Leiva, A. (2015). La Querelle des satyres. *Moebius*, (147), 114–129.



Alex. Desenne inv.

B. Roger sculp.

ANTONIO DOMÍNGUEZ LEIVA

La Querelle des satyres

Un demi-siècle avant que n'éclate la gigantesque Querelle des Anciens et des Modernes (avec laquelle elle entretient des multiples rapports), il en fut une autre bien plus modeste et secrète mais, peut-être, non moins décisive, bien qu'elle semble a priori beaucoup plus farfelue. Ce fut celle qui entourait cette singulière créature par qui le scandale arrivait souvent en Arcadie (et ailleurs), le satyre.

En 1627 paraît un curieux ouvrage intitulé *Des satyres brutes, monstres et démons. De leur nature et adoration. Contre l'opinion de ceux qui ont estimé les Satyres estre une espece d'hommes distincts et separez des Adamicques*. L'auteur, un jeune avocat du nom de François Hédelin, prétend, par une « méthode » elle-même « extraordinaire », traiter d'une « question nouvelle » et combattre sans ambages l'opinion de « ceux qui se sont imaginés contre raison que les Satyres étaient hommes » (Avertissement). On peut être surpris à plus d'un titre du sérieux du projet à l'égard de cette créature, prise dans le débat théologique et scientifique sur le pré-adamisme qui venait d'être relancé en Occident, à la suite des Grandes Découvertes, par des auteurs tels que Paracelse ou Jacob Palaeologus, décapité, rappelons-le, pour s'être livré à ce genre de disquisitions (après avoir, condamné à être brûlé vif, abjuré à la vue d'un marrane portugais déjà en flammes).

Or les satyres étaient bel et bien revenus dans l'imaginaire occidental au gré de la renaissance de la culture antique. Peu de créatures issues de la mythologie gréco-romaine n'avaient été à ce point oubliées au Moyen Âge et peu firent un *come-back* aussi spectaculaire dans le dernier quart du XV^e siècle : récupéré d'abord comme élément

antiquisant dans le décor des fastueuses fêtes médicéennes, le satyre envahit aussitôt la culture humaniste, en particulier académique. Les arts s'entichent comme jadis de ces créatures follement lubriques, les poètes les chantent, les démonologues en font les plus fidèles suppôts de Satan, les térateologues les dissertent. On peut dire que la Renaissance voit des satyres partout. Au point qu'elle va aller les chercher dans les nouveaux espaces, mi-imaginaires, mi-réels, que les Grandes Découvertes livrent à la rapacité du colonialisme européen. C'est ainsi que l'archiduc d'Autriche, le futur Philippe II, est fier de présenter « deux satyres en vie » lors de son entrée à Gênes, en 1548, « l'un en age d'un ieune garçon, l'autre en age viril, dont il appert que la race n'est encore esteinte ». C'est en tout cas ce que prétend Jean de Montlyar dans l'adaptation française de l'ouvrage de Natale Conti, au titre emblématique : *La Mythologie c'est-à-dire Explication des Fables* (Lyon, 1604).

Outre cette brève information qui ne se trouve pas dans l'original latin et qui sera très souvent citée par la suite, nous ne savons rien sur cet étrange couple : s'agissait-il d'un père et d'un fils (les modalités de la procréation satyresque restent, depuis l'Antiquité, mystérieuses) ? Auquel cas, qu'était-il advenu de la mère du satyreau ? Était-elle une satyresse ? Plus généralement, d'où venaient-ils ? Se pourrait-il qu'ils fussent des spécimens de ces « hommes à mera un siècle plus tard l'existence au retour de son voyage à l'île de Formose (actuelle Taïwan) ? Celle-ci n'étant toutefois « découverte » qu'en 1624, il faudrait donc supposer une distribution géographique plus large de ces créatures, que les Espagnols auraient, dès lors, pu rencontrer aux Philippines dès 1521... Enfin, que sont-ils devenus, ces deux satyres promenés en triomphe ? Se pourrait-il qu'ils eussent servi de modèle à l'un des multiples satyres ultraréalistes de la peinture maniériste italienne ou flamande ? Il me plaît, moi, de me les imaginer sous les traits des *Deux satyres* de Rubens qu'on retrouve à l'Ancienne Pinacothèque de Munich ; certes, la toile est peinte 70 ans plus tard, mais que savons-nous de leur longévité ?

Hédelin s'inscrit donc dans cette renaissance des satyres, prenant parti pour la thèse adamiste que ces créatures étranges aux allures humanoïdes risquaient de mettre en

danger: ainsi il attaque Paracelse qui en faisait des êtres indépendants selon sa théorie des « cinq espèces d'hommes differens, dont la première est de ceux qu'il appelle Adamiques, c'est à dire enfans d'Adam; et les quatre autres, qu'il fait spirituels et mortels en leur tout, à la création desquels Dieu n'a jamais pensé, il les distribue dedans les Elemens, s'imaginant que dans chacun habitent certaines créatures raisonnables qu'il appelle dans le feu Salamandres et Vulcans, dans la terre Pygmées, dans les eaux Nymphes et Tritons, et dedans l'air Satyres ».

Le célèbre médecin, astrologue et alchimiste suisse n'est pas seul en cause. « Depuis quelques années, François Pic Comte de la Mirande, cheminant sur les voyes d'une pareille doctrine, a laissé dans ses escrits une opinion indigne à mon advis de son nom: car il soustient que la définition de l'homme, animal raisonnable, ne luy est pas naturelle, ny particulière, et que les Satyres estant aussi animaux raisonnables, il est nécessaire de mettre deux espèces d'hommes, dont l'un sera homme Satyre, et l'autre homme non Satyre. Vadian en ses Commentaires sur Méla, s'approche fort de ceste opinion quand il fait les Satyres véritablement hommes. »

Contre des telles dérives il s'agit donc d'établir la vérité au sujet de ces embarrassantes créatures. Comme le résume avec un zeste d'ironie l'érudit philologue et érotomane Alcide Bonneau dans son introduction à l'édition de 1838: « Bien qu'il ne fût pas encore prêtre lorsqu'il recherchait curieusement ce que pouvaient bien être ces Satyres dont l'existence nous est attestée non seulement par les poètes Grecs et Latins, mais par les Pères de l'Église, François Hédelin devait avoir déjà quelque vocation pour la théologie: car c'est en théologien qu'il a traité le sujet, et, de même que plus tard il ne jurait que par Aristote, il ne jure ici que par la Genèse. Il fut donc toute sa vie l'homme d'un livre. Du moment qu'on est certain, par la Genèse, qu'il n'y avait pas un seul Satyre dans l'arche de Noé, ces êtres singuliers doivent nécessairement rentrer dans une catégorie quelconque de ceux que Dieu créa durant les sept jours de la grande Semaine. »

« *Crede mihi, satyrus bestia magna fuit* », déclare Yves Chesneau dans le poème adressé à l'auteur qui ouvre l'édition originale: « Pour faire veoir combien sont ignorans /

Tous ces brouillons qui, dedans la nature, / Ont recherché d'autres hommes vivans / Que ceux qui d'Eve ont pris leur nourriture, / Et pour monstres les Sylvains et Tritons / N'avoir esté que Brutes et Démons.» À quoi répond Oson, prévôt de Nemours, qui surenchérit: «Hédelin, ton livre est le Sphinge, / Qui lève toute obscurité, / Et découvrant la vérité, / Montre que le Satyre est Singe, / Et n'est homme ni Dêité.»

S'en tenant à la thèse créationniste thomiste qui veut qu'il n'y ait pas de créature intermédiaire entre l'ange et l'homme, l'auteur établit que, n'étant pas un descendant d'Adam, le satyre ne saurait être qu'une brute ou un échec de la nature, selon la définition aristotélicienne du monstre. Le titre de l'ouvrage lui-même, clairement programmatique, condense le plan de sa présentation: «tous Satyres, pour en parler en général, doivent estre réduits sous trois principaux chefs, et divisez en trois espèces. La première, est de ceux que l'on sçait estre animaux irraisonnables, de la nature des Singes. L'autre, de ces monstres d'abomination engendrez d'homme et de chèvre. Et sous la dernière, doivent estre compris tous les fantosmes revestus de cette apparence, sous laquelle les Démons ont estonné tant de peuples, et esté adorez comme Dieux par les Payens. Et de ces trois sortes de Satyres, Singes, Monstres, et Démons, nous avons à traiter en ce discours.»

Ainsi trois types d'interprétations possibles sont avancées pour résoudre l'énigme satyrique. «Suivant les cas et les particularités qu'on peut déduire des récits des auteurs, Hédelin en fait tantôt des singes, le naturel lascif de ces animaux expliquant d'ailleurs autant que de besoin les enlèvements de nymphes ou de femmes par lesquels se sont toujours distingués les Satyres, quand on en rencontrait communément dans les bois; tantôt des monstres, produits incestueux de l'homme et de la chèvre, ou de la femme et du bouc: les physiologistes ne croient guère à la fécondité de pareils croisements, mais quoi! Saint Jérôme n'a-t-il pas vu de ses yeux, dans le désert, des Satyres nés de filles et de singes?» résume malicieusement Alcide Bonneau. «Ces singes ou ces monstres ne sont donc que des animaux, des bêtes brutes, dépourvues totalement d'âme immortelle. L'hippocentaure et le Satyre avec lesquels saint

Antoine, allant rendre visite à l'ermite saint Paul, eut une conversation aussi longue qu'instructive, nécessitent naturellement une troisième catégorie, car ceux-là étaient non seulement raisonnables, mais doués de l'esprit de prophétie: c'étaient des démons, affirme l'auteur, et il a ainsi réponse à tout.»

Il se peut, donc, que les Satyres ne soient que des «animaux irraisonnables», forme intermédiaire entre l'homme et le singe vulgaire et dont l'animalité ne fait aucun doute. L'idée que les Chèvre-pieds sont des sortes de singes s'appuyait sur les textes de l'Antiquité elle-même, tels que l'*Histoire naturelle* de Pline où l'on lit: «Il y a des satyres dans les montagnes indiennes situées au levant équinoxial: le pays est dit des Catharcludes. Ces satyres sont très rapides; ils courent tant à quatre pattes que sur leurs deux pieds: ils ont la face humaine, et leur agilité fait qu'on ne les prend que vieux ou malades.» Strabon tient qu'ils vivent dans les îles des Satyres où les navigateurs parfois les entrevoient. Chez Pausanias l'amalgame débouche sur un script fantasmagorique qui ne cessera de hanter l'Occident:

«Voulant savoir plus positivement à quoi m'en tenir sur l'existence des Satyres, j'ai questionné beaucoup de monde, et voici ce que j'ai appris d'Euphémus Carien. S'étant embarqué pour aller en Italie, il fut écarté de sa route par les vents, et emporté dans la mer extérieure (l'Océan), où les vaisseaux ne vont jamais. Ils y virent beaucoup d'îles, les unes désertes, les autres peuplées d'hommes sauvages. [...] Les matelots donnaient à ces îles le nom de Satyrides, leurs habitants sont roux et ont des queues presque aussi longues que celles des chevaux. Ils accoururent vers le vaisseau dès qu'ils l'aperçurent, ils ne parlaient point, mais ils se jetèrent sur les femmes pour les violer. À la fin, les matelots épouvantés leur abandonnèrent une femme barbare qu'ils jetèrent dans l'île, et les Satyres peu satisfaits des jouissances naturelles, assouvirent leur brutalité sur toutes les parties de son corps.» (*Description de la Grèce*)

L'esthétique du récit de voyages, qui se présente comme le fruit d'une véritable enquête par le narrateur-auteur auprès d'informateurs légitimes, installe la scène du fantasme (il s'agit d'un gang-bang bestial) dans la vraisemblance exotique. Localisés dans la géographie insulaire

grecque, les satyres deviennent des créatures désenchantées, simple peuplade monstrueuse au milieu des mille autres prodiges de la génésie luxuriante de Physis.

L'amalgame entre les deux créatures, singe et satyre, sera cautionné par le grand compilateur chrétien du savoir zoologique antique Isidore de Séville, qui distingue parmi les cinq espèces de singes connues de son temps les *simia*, *sfingia*, *cynocéphalus*, *satyrus* et *callithrix*. Mais cette classification ne vise plus à une rationalisation de la légende, juxtaposant des créatures tout aussi fabuleuses les unes que les autres car le singe anthropoïde, qui restera inconnu de l'Europe chrétienne jusqu'au XVII^e siècle, relève du prodige tout autant que les peuplades cynocéphales auxquelles son nom même l'associe ou que les satyres lubriques et hommes sauvages dont il partage maints traits. C'est ainsi qu'il trouve sa place à leur côté dans l'explosion des monstruosité qui accompagne le Moyen Âge jusqu'à son déclin.

Les Grandes Découvertes vont à la fois réactiver, transformer et contester ce bestiaire. C'est ainsi qu'André Thevet conteste le mythe d'hommes velus en Amérique en soupçonnant les observateurs d'avoir pris des grands singes pour des hommes : c'est à des erreurs de cette sorte qu'il attribue globalement la formation de toutes les fables où il est question d'hommes sans tête, de Cynocéphales, de Monocules ou Cyclopes, de Satyres, etc. (*Cosmographie universelle*, 1575). Antoine Fumée, lorsqu'il commente les premiers chapitres de la Genèse dans les *Histoires* (1574) refuse également d'accorder créance aux races d'hommes monstrueux et impute la légende des Satyres et des Cynocéphales à des erreurs d'observation et d'interprétation, car « il y a grande apparence que plusieurs ayant aperçu ces grands singes, et marmots, et Satyres aux montagnes des Cartadules courir plus vistes qu'aucune beste, maintenant à quatre pieds, et quelquefois sur les deux de derrière, ont pensé que c'estoient hommes ».

Hédelin reprend donc tout cet argumentaire pour distinguer une première catégorie satyresque qui ne serait qu'une sous-espèce simiesque. Autre variante de cette animalisation, il y aurait des satyres qui sont des « monstres d'abomination », autrement dit le fruit infâme de péchés

contre nature. Formes du « dérèglement du cours ordinaire de la nature » dues à des « copulations entre animaux de races différentes », ces satyres appartiendraient à la même catégorie que des créatures de la « fable » antique telles que le Minotaure ou des prodiges contemporains tels que le « monstre demi-homme et demi-chien » cité par le grand-père même d'Hédelin, le célèbre tératologue Ambroise Paré. Là encore la référence simiesque s'impose, de par la lascivité proverbiale qu'on attribue autant aux satyres qu'aux singes (« il se void tous les jours des magots furieusement espris de l'amour des femmes », écrivait, non sans ironie, Montaigne). L'année même du traité qui nous occupe, le Capitaine Ripon évoque dans ses *Voyages et aventures aux grandes Indes* des singes « gros comme des chiens couchants, qui sont bruns, que les Indiens appellent *Oran Saïtan ana*, c'est-à-dire gens issus du diable, parce qu'ils sont si amoureux des femmes que quand elles vont dans la campagne ou ès bois pour cueillir des herbes comme épinards ou autres herbes pour manger, comme on fait ès jardins de par deçà, ces bêtes vont par troupes et, quand elles peuvent attraper des femmes, elles les prennent par force et en jouissent aussi naturellement que les hommes avec les femmes, comme cela s'est vu par expérience en une esclavine chambrière d'un gentilhomme de Ternate [île de l'archipel des Moluques] ».

Enfin, troisième catégorie, le satyre en tant que *figura diaboli* privilégiée. On sait comment les traits de la créature antique avaient été incorporés, sous la plume obsessionnelle des démonologues, dans la figure du Malin qui lui empruntera cornes, queue et sabots de bouc. Si pour les Grecs la zoanthropie des satyres exaltait, tout en s'en amusant, une animalité alliée à la spontanéité et la puissance du désir, le christianisme en s'emparant de leur image pour représenter le diable opéra une diabolisation du sexuel qui fut aussi une sexualisation du Mal.

On peut rapprocher avec Bonneau l'ouvrage de Hédelin du traité contemporain du P. Sinistrari *De la Démonialité et des animaux incubes et succubes*, qui, tout en s'appuyant sur les mêmes textes, arrive ironiquement à des conclusions tout autres, car il démontre péremptoirement que les inquiétants objets de son étude sont des êtres doués

de raison, rachetés par le sang de Jésus-Christ, et capables de damnation ou de salut! Or pour notre satyrologue, « ces satyres qui se melloient iadis à l'impourveu parmy les hommes & les femmes » n'étaient « autre chose que des Demons qui venoient assister aux ceremonies & hommages qui leur estoient rendus par les Magiciens sous ombre de Religion, prenant ceste forme de Satyres, comme l'on dit qu'ils font encore auiourd'huy aux assemblées nocturnes des Sorciers, que l'on nomme Sabatz, se rendant complaisants à leurs danses & à leurs turpitudes ».

À côté des satyres simplement simiesques et des fruits des unions bestiales, il y a donc ces (faux) satyres qui incarnent des (vrais) démons. Ces « fantômes satyriques » se sont même fait passer pour des dieux afin d'obtenir des cultes de la part des païens, expliquant ainsi rétrospectivement par l'hypothèse diabolique l'importance des satyres dans la tradition classique. Mais là encore les singes ne sont pas loin: dans une perspective évhémériste, Hédelin affirme que ces démons ne font qu'imiter les singes qui accompagnaient primitivement le cortège de Bacchus; « ce n'est donc pas sans raison, que les demons soubz cette figure de satyres ou demy-boucs, qui leur fut tant agreable, venoient manifestement assister à la celebration de ces anciens Sabats, se communiquoient à ces vieux sorciers qui les honoroient si religieusement ».

La thèse qui fait du sabbat des sorciers la trace vivante et persistante des bacchanales et des grandes fêtes bachiques de l'Antiquité est un *topos* des traités démonologiques depuis la fin du XVI^e siècle. La lubricité et l'aptitude à la danse des satyres antiques sont d'ailleurs mises en relation avec le registre démoniaque afin d'instruire le procès de la danse. Celui-ci avait déjà été mené quelques décennies plus tôt par Pierre Crespet, auteur de *Deux livres de la hayne de Satan* (1590), où, dans un chapitre justement intitulé « Des dances, dissolutions, excez, & commessations que le diable faict pratiquer aux siens, & des desordres qui s'en ensuyvent, ensemble des folles superstitions de caresme prenant, infames & vilaines chançons & autres turpitudes qui se commettent au mespris de Dieu, & des saintes ordonnances de l'Eglise, des bacchiques & Satyres danceurs aux sabats où les sorciers commettent plusieurs insolences et vilennies » fait même des satyres les inventeurs de la danse.

Pour Jean Boiseul aussi, dans son *Traité contre les danses* (1606), le saut est le propre des animaux sataniques, les singes et les satyres « car qui esmeut à faire des sauts, tours bonds et gambades qui tiennent plus de singes, chevaux et des jeunes Bouquins et satires (c'est à dire Diables à pieds de chevres, comme on les figure, et se monstroient entre les Payens) ». Ironiquement, Hédélin, qui reprend cette idée, sera lui-même l'auteur d'un ballet où dansent ces mêmes créatures qu'il diabolise ici, mais ce n'est là qu'une des multiples ironies qui entourent cet ouvrage. Les poètes eux-mêmes sont suspects de satyrisme : Horace ne dit-il pas caracoler avec les « fées », ne dédaignant pas la ronde des sylvains ? Orphée lui-même n'est-il pas le plus grand des sorciers ? En fait, tout simplement, « les anciens & plus fameux Poètes estoient tous Magiciens, & ces Satyres Demons », affirme l'auteur.

Ce qui ne l'empêcha nullement d'entreprendre à son tour une carrière de romancier et dramaturge, alignant des œuvres telles que *Histoire du temps ou Relation du royaume de Coquetterie*, *Macarise ou la Reine des îles Fortunées*, *La Pucelle d'Orléans*, *Zénobie*, *Sainte Catherine*, *Erixène* ou *Palène*. Toutefois, le seul texte que la postérité retiendra de lui sera *La Pratique du Théâtre, oeuvre très nécessaire à tous ceux qui veulent s'appliquer à la composition des poèmes dramatiques, qui font profession de les réciter en public, ou qui prennent plaisir d'en voir des représentations* (1657), traité qui rigidifie les règles dramatiques aristotéliennes (au point qu'il n'y aurait, selon lui, aucune tragédie française sans quelque défaut capital). Celles-ci sont régies comme l'on sait par la notion de vraisemblance : « Voici le fondement de toutes les Pièces de Théâtre, chacun en parle et peu de gens l'entendent ; voici le caractère général auquel il faut reconnaître tout ce qui s'y passe : En un mot la Vraisemblance est, s'il faut le dire ainsi, l'essence du Poème Dramatique et sans laquelle il ne peut se faire rien de raisonnable sur la Scène. » Que l'auteur du traité sur les « fantômes satyriques » finisse par devenir un des plus féroces zélateurs du vraisemblable (par quoi les « classiques » s'opposaient aux excès « baroques ») n'est pas, encore une fois, sans ironie. C'est un autre texte, posthume, qui viendra apporter un épilogue à la longue Querelle des

Anciens et des Modernes, soutenant qu'Homère n'était qu'un personnage chimérique, les poèmes qu'on lui attribue qu'un recueil de morceaux détachés (*Conjectures académiques, ou dissertation sur l'Iliade*, 1715). Ce pied de nez des Modernes aux Classiques de la part d'un fervent partisan des règles aristotéliennes opérait, on le voit, l'inversion de l'argumentation de son premier traité, où il s'agissait de naturaliser les créatures soi-disant chimériques qu'étaient les satyres et, ce faisant, substituer une chimère (les démons) à une autre.

Mais il est aussi un autre domaine où Hédelin, devenu l'abbé d'Aubignac, allait être confronté à ses démons si singuliers, sur un tout autre théâtre (ou « l'autre scène » même de la théâtralité) : en septembre 1637 il séjourne dans la ville de Loudun pour assister aux exorcismes de ses célèbres « possédées ». Écœuré par le cirque forain qu'est devenu le combat contre les soi-disant esprits il écrira sa « Relation de M. Hédelin, abbé d'Aubignac, touchant les possédées de Loudun » (1637), qui restera manuscrite et pour cause, la conclusion étant sans appel : « tout ce jeu n'est que fourbe, imposture, détestation et sacrilège ». Ironie là encore, car le contempteur des démons satyriques n'a que mépris pour ces formes de démonologie qu'il juge dégradées. Mais n'écrivait-il pas, dans son traité satyrologique : « C'est un artifice ordinaire de Satan, de n'attaquer jamais un esprit solide et résolu, tandis qu'il est assis constamment sur son cube, ain comme un bûcheron a de coutume, de couper un arbre à demi par le pied avant que de le pousser du côté où il veut le faire tomber, cet esprit malin prévient la constance de l'homme, et l'affaiblit par l'étonnement, puis faisant jouer les grands ressorts de ses malices pernicieuses, le fait trébucher où il lui plaît sachant bien que l'esprit flottant dans l'incertitude il est aisé de le faire pencher de coté ou d'autre et lui persuader ceci ou cela? »

La question des satyres allait continuer à hanter le Grand Siècle et, au-delà, les Lumières elles-mêmes. Lorsque le premier anthropoïde (probablement un chimpanzé venu d'Angola) arrive en Europe en 1632 pour nourrir la ménagerie du prince Frédéric-Henri d'Orange-Nassau, l'anatomiste Nicolaas Tulp qui le dissèque et en trace la

première description (1641) le baptise « orang-outan » (du Malais *orang hutan* ou « homme de la forêt ») ou « satyre des Indes », croyant véritablement avoir retrouvé le satyre des Anciens décrit par Pline : « soit il n'y a pas de satyres dans la Nature, soit, s'il y en a, c'est indubitablement cette créature », écrit-il dans ses *Observationes Medicae*, parues en 1652 à Amsterdam. Pour preuve, il se fait l'écho des histoires d'abduction simiesque rapportées par des voyageurs, citant le roi de Sambos qui aurait affirmé à son parent Samuel Bloemart « que ces satyres, et surtout les mâles de l'île de Bornéo, ont tant de hardiesse et de confiance en leurs forces qu'ils se sont jetés sur des hommes armés aussi bien que sur des femmes et des filles dont ils sont si éperdument amoureux qu'ils en enlèvent parfois pour les violer. Car ils ne sont pas moins amoureux que l'étaient les satyres des anciens et ils sont même parfois si paillards et si lubriques que les femmes et filles indiennes évitent, autant qu'elles peuvent, les bois et les forêts où ces animaux impudiques ont accoutumé de se trouver et de se cacher. »

« On trouve encore aujourd'hui, ajoute-t-il, cet animal lascif dans les montagnes de l'Orient aussi bien qu'en Afrique dans l'étendue de la Sierra Liona, où sont peut-être ces lieux où Pline dit que les Pans et les Satyres allument de nuit des feux pour contenter leur lubricité, que c'est pour cela qu'ils fuient la compagnie des hommes, et qu'on a raison de les appeler paillards, lubriques, velus ayant quatre pieds sous une forme humaine. » Au même moment le sexe dressé figure triomphalement dans la belle gravure consacrée au babouin par Ulysse Aldrovandi (1640), prolongeant le stéréotype du singe lubrique. On retrouve le lien entre l'anthropoïde et le satyre chez Bontius, médecin hollandais qui avait résidé pendant longtemps à Batavia et qui publia, dans son *Histoire médicale et naturelle de l'Inde* (1658), les observations qu'il avait faites sur plusieurs spécimens d'orangs-outangs de Bornéo. Après avoir signalé les ressemblances qui existent, d'après lui, entre ces animaux et les Satyres de l'Inde dont Pline a fait mention, Bontius décrit la guenon pudibonde qui aura un grand succès iconographique, sentimental, en quelque sorte, l'image de la singesse lubrique par analogie avec le *pathos* théâtral et romanesque de la belle

captive : « J'ai vu quelques satyres de l'un et l'autre sexe qui marchaient droit et, entre autres, une satyresse femelle qui se cachait et qui couvrait sa face de ses mains avec autant de pudeur, si j'ose dire, qu'une de nos plus vertueuses filles, en la présence des hommes qu'elle ne connaissait pas, qui pleurait, qui gémissait et qui faisait si bien toutes les actions de l'homme que vous auriez dit qu'il ne lui manquait rien que la parole. Les habitants de l'île de Java disent que les satyres, tant mâles que femelles, peuvent bien parler mais qu'ils ne le veulent pas de peur qu'on ne les force à travailler. Mais cela est, à mon avis, ridicule. Les indiens les appellent Orang-Outang ce qui signifie homme de forêt, et disent qu'ils naissent de la lubricité des femmes indiennes qui se font engrosser par des singes et des marmots. »

Par la suite Edward Tyson allait livrer la première véritable description « scientifique » d'un anthropoïde à partir d'un autre spécimen de chimpanzé apporté en Europe, inaugurant avec son *Orang-Outang, sive Homo Sylvestris: or, the Anatomy of a Pygmie Compared with that of a Monkey, an Ape, and a Man* (1698) l'ère de ce que H. W. Janson appelle « l'Arrivée des Anthropoïdes » qui coïncide, très significativement, avec la « crise de la conscience européenne » étudiée par Paul Hazard et y contribue par un décentrement de l'homme dans le règne de la Nature, de plus en plus affranchi des thèses théologiques. Cela dit, la suite du titre du traité nous montre comment étaient encore menacées les frontières de l'humain, non seulement par les animaux réels mais par les créatures de la mythologie : *To which is added a Philological Essay concerning the Cynocephals, the Satyrs and Sphinges of the Ancients, where it will appear that they are either Apes or Monkeys and not Men, as formerly pretended.*

La démystification naturaliste de la légende ancienne inspire Voltaire qui reprend dans l'introduction de ses *Essais sur les mœurs* (1753) la question des satyres, entièrement réduite à la question de l'hybridation génésiaque :

« Il est parlé de satyres dans presque tous les auteurs anciens. Je ne vois pas que leur existence soit impossible ; on étouffe encore en Calabre quelques monstres mis au monde par des femmes. Il n'est pas improbable que dans les

pays chauds des singes aient subjugué des filles. Hérodote, au livre II, dit que, pendant son voyage en Égypte, il y eut une femme qui s'accoupla publiquement avec un bouc dans la province de Mendès; et il appelle toute l'Égypte en témoignage. Il est défendu dans le Lévitique, au chapitre xvii, de s'unir avec les boucs et avec les chèvres. Il faut donc que ces accouplements aient été communs; et jusqu'à ce qu'on soit mieux éclairci, il est à présumer que des espèces monstrueuses ont pu naître de ces amours abominables. Mais si elles ont existé, elles n'ont pu influencer sur le genre humain; et, semblables aux mulets, qui n'engendrent point, elles n'ont pu dénaturer les autres races.»

Il revient sur cette idée, où l'on voit germer l'épisode futur de *Candide* (écrit cinq ans plus tard), dans son traité sur *Les Singularités de la Nature* (1768): «Y a-t-il eu en effet des espèces de satyres, c'est-à-dire des filles ont-elles pu être enceintes de la façon des singes, et enfanter des animaux métis, comme les juments font des mulets et des jumars? Toute l'antiquité atteste ces faits singuliers. Plusieurs saints ont vu des satyres. Ce n'est pas un article de foi. La chose est très possible, mais elle a dû être rare. Il est vrai que les singes aiment fort les filles: mais nos filles ont de l'horreur pour eux; elles les craignent, elles les fuient. Cependant on ne peut douter de plusieurs unions monstrueuses arrivées quelquefois dans les pays chauds. La peine prononcée dans les lois juives contre de tels accouplements est une preuve incontestable de leur réalité, et il est fort probable qu'il est né des animaux de ces mélanges ignorés dans nos villes, mais dont on voit des exemples dans les campagnes.»

On reconnaît là la deuxième variante du traité d'Hédelin, les satyres «monstrueux» fruits de la bestialité. L'autre versant, celui des satyres «animaux» allait aussi titiller l'esprit démystificateur des Lumières, nourri du même évhémérisme classique qui avait fait tourner la tête de notre jeune satyrologue. L'*Encyclopédie* elle-même postule l'identité du singe et du chèvre-pied à partir des mêmes sources dans l'article «Satyre», rédigé par Louis de Jaoucourt: «Pausanias rapporte qu'un certain Euphémus ayant été jetté par la tempête, avec son vaisseau, sur les côtes d'une île déserte, vit venir à lui des especes d'hommes sauvages

tout velus, avec des queues derrière le dos; qu'ils voulurent enlever leurs femmes, & se jetterent sur elles avec tant de fureur, qu'on eut bien de la peine à se défendre de leur brutalité. Nos navigateurs revoyent souvent les satyres, ou hommes sauvages tout velus de Pausanias; ce sont des singes à queue.»

Mais Jaoucourt ajoute une interprétation singulièrement malicieuse des sources classiques, marquée par l'esprit libertin de son temps: «Pline le naturaliste prend les satyres des poètes, pour une espede de singes, & il assure que dans une montagne des Indes, il se trouve des satyres à quatre piés, qu'on prendroit de loin pour des hommes; ces sortes de singes ont souvent épouvanté les bergers, & poursuivi quelquefois les bergeres; c'est peut-être ce qui a donné lieu à tant de fables touchant leur complexion amoureuse; ajoutez qu'il est souvent arrivé que des bergers couverts de peaux de chevres, ou des prêtres, ayent contrefait les satyres, pour séduire d'innocentes bergeres. Dès là l'opinion se répandit que les bois étoient remplis de ces divinités malfaisantes; les bergeres tremblèrent pour leur honneur, & les bergers pour leurs troupeaux; ces frayeurs firent qu'on chercha à les apaiser par des sacrifices & par des offrandes.»

Quel meilleur épilogue pour cette longue querelle inaugurée un siècle et demi auparavant que de faire des satyres un pur travestissement, celui-là même que les Lumières postulent à l'origine de toutes les croyances, perçues comme de crédules superstitions et de perfides manipulations? Aux monstres de la luxure (qu'ils fussent animaux, contre nature ou démoniaques) succèdent les leurres du désir «humain, trop humain».

Quelques lignes plus loin, à l'entrée «Satyriasis» se dessinait justement une tout autre figure du satyre, celle-là même qui, en parachevant son anthropomorphisation, allait survivre à toutes les autres pour hanter l'intimité anxieuse de l'âge bourgeois et qui sévit encore, du Bunga Bunga aux frasques de DSK, dans notre non moins anxieuse hypermodernité:

«S. m. (Médecine) maladie qui met les hommes qu'elle attaque dans cet état de salacité, qui, suivant la mythologie, caractérisoit les satyres, voyez ce mot. Ces malades

n'ont quelquefois d'autre incommodité, qu'un appétit violent des plaisirs vénériens, qui dégénere presqu'en fureur : il est déterminé par une érection constante & voluptueuse de la verge ; cet état en faisant naître les désirs les plus vifs, est dans la plûpart la suite & le signe d'un besoin pressant, & la source & l'avant-coureur de la volupté, en quoi le satyriasis differe, comme nous l'avons observé du priapisme, voyez ce mot ; mais cet appétit est tel dans plusieurs, qu'il subsiste même après qu'on l'a satisfait, & qu'il exige qu'on réitere souvent l'acte qui en est le but & qui le fait ordinairement cesser. »